

Schuldenrufe - Appel aux créanciers - Diffida ai creditori

VD

TROISIÈME PUBLICATION

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dis-
soute: **Sepi SA, en liquidation, Genève**
2.

Décision de dissolution par: son assemblée générale extra-
ordinaire
3.

Date de la décision: 06.07.2010
4.

Echéance de préavis des créances: **23.08.2010**
5.

Adresse pour la déclaration des créances:
Maître Jean-Cédric MICHEL, Avocat, Rue Bellot 6,
1206 GENEVE
6.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la
société anonyme dissoute d’annoncer leurs prétentions.
7.

Remarques: Conformément à l’article 745, alinéa 3, du Code
des Obligations, la société se réserve le droit de procéder à une
répartition anticipée des actifs.

Etude Necker, Christ, Gregorc et de Candolle

1211 Genève 12

05738590